

Image not found or type unknown



lors du décès d'un enfant majeur, qui doit régler les dettes?

Par **annick**, le **01/02/2009** à **19:45**

mon frère aîné célibataire est decédé a l'étranger, ma mère a reçu la liste de ses dettes. Nous aimerions savoir si elle doit les régler.

Est ce que sans testament il y a quand meme succession et peut on la refuser pour ne pas payer les dettes?